

Sur l'anaphore associative: article défini et adjetif démonstratif

Georges Kleiber

Il est bien connu que l'adjectif démonstratif, à la différence de l'article défini, ne peut apparaître dans le site anaphorique reconnu habituellement sous le nom d'*anaphore associative*:

?*Nous arrivâmes dans un village. Cet église était fermée*

Nous arrivâmes dans un village. L'église était fermée

On explique généralement cette différence de distribution anaphorique en mettant en avant la nécessité pour le démonstratif d'un emploi *in praesentia*: le démonstratif exige que le référent soit présent, soit dans la situation extra-linguistique, soit dans le contexte linguistique sous forme de mention antérieure.

Notre propos, dans cet article, est de montrer que cette thèse, apparemment satisfaisante, se trouve infirmée par certains emplois démonstratifs, notamment par les cas de référence ostensive indirecte. Nous proposons, en conséquence, une explication concurrente, fondée sur l'opposition *circonstances d'évaluation* (article défini) / *contexte d'énonciation* (adjectif démonstratif), empruntée à D.Kaplan et utilisée dans une perspective plus linguistique que logique. Cette explication rend compte à la fois du blocage anaphorique démonstratif dans le site de l'anaphore associative et de la possibilité d'une désignation démonstrative *in absentia* dans une situation non discursive.

Introduction

Il est généralement admis¹ qu'à la différence de l'article défini l'adjectif démonstratif ne peut apparaître dans le site anaphorique reconnu habituellement sous le nom d'*anaphore associative*.² C'est ainsi que la séquence (1)

- (1) *Nous arrivâmes dans un village – église était fermée*
accepte l'article défini comme ligateur anaphorique, mais s'accorde mal de l'adjectif démonstratif:

¹ Blanche-Benveniste et Chervel (1966); Isenberg (1971); Weinrich (1974); Harweg (1968); Hawkins (1978); Winkelmann (1978 et 1980); Vater (1979, 1982, et 1984); Kleiber (1984, 1986a et b); Corblin (1985 et 1987); Marandin (1987). Seule exception notable, Vuillaume (1980).

² Blanche-Benveniste et Chervel (1966) ont emprunté le terme d'*association* à G. Guillaume. On le retrouve également chez Hawkins (1978) dans l'expression *associative use*.

³ Autres étiquettes: *intervention chez Janssen (1980), anaphore conceptuelle chez Pinchon (1972), référents conformes aux thésaurus chez Hatakeyama, Péroti et Sizer (1984), connexion intrinègue par Akmajian et Kitagawa (1976).*

- (2) Nous arrivâmes dans un village. L'église était fermée
 (3) ^aNous arrivâmes dans un village. Cette église était fermée.

La thèse classique en ce domaine veut que cette différence de distribution anaphorique caractéristique ait pour origine l'obligation d'un emploi *in praesentia* du démonstratif (Ducrot 1972; Hawkins 1978; Kleiber 1981; 1983a et b). L'idée défendue est qu'un SN démonstratif ne peut être utilisé, en quelque sorte, qu'en présence du référent visé. Sur le plan de la référence discursive (ou endophorique), cette condition se traduit par la nécessité d'une mention antérieure (Blanche-Benveniste et A. Chervel 1966; Corblin 1985 et 1987). Autrement dit, le démonstratif ne peut être employé anaphoriquement que comme reprise d'un référent déjà mentionné dans le contexte antérieur. Cette règle prévoit ainsi la correction de séquences anaphoriques telles que (4):

- (4) J'ai planté un sapin dans mon jardin. Ce saphir me servira de confident.

et exclut explicitement celles du type de (3), puisque, dans ce cas, le référent visé par la description démonstrative n'a pas été introduit dans le contexte et ne peut donc faire l'objet d'une reprise, quelle qu'elle soit.

Notre propos, dans cette communication, est de montrer que cette thèse, apparemment satisfaisante, se trouve infirmée par certains emplois démonstratifs notamment par les cas de référence ostensive indirecte. Nous proposerons, en conséquence, une explication concurrente fondée sur l'opposition *circonstances d'évaluation* (article défini)/*contexte d'énonciation* (démonstratif), que nous avons empruntée à Kaplan (1977) et que nous avons utilisée, dans une perspective plus linguistique que logique, dans d'autres sites endophoriques et exophoriques (Kleiber 1986 a,b,c; 1987 a et b; 1988 a et b); et à paraître). Cette nouvelle hypothèse nous permettra de rendre compte à la fois du blocage anaphorique démonstratif dans le lieu dit *associatif* et de la possibilité d'une désignation démonstrative *in absentia* dans une situation non discursive. Mais, tout d'abord, nous procéderons à deux "exclusions" préliminaires.

1. Deux "exclusions" préliminaires.

En premier lieu, nous laisserons de côté la question des limites exactes de l'anaphore dite "associative". Diverses conceptions ont en effet cours dans la littérature. La plus large, illustrée par Corblin (1985) par exemple, reconnaît sous cette appellation toute anaphore qui ne soit pas une anaphore de mention antérieure ou de reprise: "une interprétation de reprise peut être reconnue dès que le défini atteint un désignateur grâce à la forme prise par une désignation antérieure. Dès que cela n'est pas le cas, l'interprétation est associative" (Corblin 1985: 201). *Iphofacto*, les exemples ne se cantonnent plus à la classique mise en relation de deux SN, mais s'étendent aussi à des rapports comme ceux à l'œuvre dans (5) (exemples de Corblin, 1985: 192):

- (5) a) Pierre avait très faim et le repas n'était pas prêt
 b) Pierre partit et le résultat ne se fit pas attendre

- c) Pierre se coupa du pain, puis rangea le couteau
 d) Pierre régla et empocha la monnaie

Toutefois, la conception la plus répandue se limite à une structure anaphorique uniquement nominale, où un *N1* généralement antécédent⁴ (l'anaphorisé) entretient une "association" avec un *N2* (l'anaphorisant), qui n'est pas une relation de coréférence, mais une relation qui autorise la saisie du référent visé par *N2* par l'intermédiaire de *N1*. La prise en considération conjointe de critères formels et de critères sémantiques (phrases correspondant à la représentation sémantique des N) conduit Fradin (1984)⁵ à restreindre encore plus le domaine de l'anaphore associative. C'est ainsi qu'il refuse à (6) et à (7):

- (6) Il s'approcha du four. La chaleur devenait extrême
 (7) L'embarquement s'est mal passé, mais il a bien apprécié la traversée

le statut de séquence anaphorique qu'il accorde à (8):

(8) J'ai acheté un stylo, mais j'ai déjà tordu la plume
 Le lien qui s'établit dans (6) et (7), argumente-t-il, ne repose pas sur une relation sémantique entre *N1* (*four*, *embarquement*) et *N2* (*chaleur, traversée*), mais s'appuie plutôt sur un *script* ou *scénario* (Schank et Abelson, 1977; Minsky, 1977): "La cohérence ou l'incohérence de telles suites ne se fonde pas sur une reprise anaphorique, écrit-il (p.331), mais (...) sur la reconnaissance d'un lien de type 'cause'/conséquence' entre ce qu'exprime chacune des deux propositions. Plus un tel lien s'impose comme évident, meilleure sera la suite". Cette extension variable de l'aire d'application de la notion d'anaphorisation associative dépend ainsi des points de vue adoptés sur la notion d'anaphorisation elle-même, la nécessité ou non d'opérer le lien, la nature des catégories grammaticales et celle des relations mises en jeu. Le problème est bien réel: il faut distinguer des sous-classes d'anaphores associatives (Hatakeyama, Peto-Sözer, 1984). Mais il ne nous concerne pas directement. On observera seulement avec Corblin (1985) que dans tous les cas évoqués l'adjectif démonstratif paraît inconvenant.

Notre seconde exclusion ne sera que partielle: elle porte sur le problème de la nature de "l'association" entre les deux N non coréférentiels. Les solutions à cette question ne manquent pas. Qu'on parle de noms *relatifs* (Janssen, 1980), de *lien intrinsèque* (Azoulay, 1978), de référence *implicite* Isenberg, 1980), de *lien contiguë* (Harweg, 1968), de règle du cadre (*Regel des Rahmens* chez Weinrich, 1974), de *Mitgegebensein* (Winkelman, 1978), de relations *partie-tout* (Hawkins, 1978), d'éléments introduits indirectement dans un espace référentiel par le stéréotype ou représentation sémantique

⁴ L'antécédence n'est pas obligatoire. L'ordre inverse est possible, comme l'ont noté Azoulay (1978) et Corblin (1985) cf. par exemple: *Le pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide*. Dans ce cas cependant, D. Janssen (1980) défend l'idée d'un emploi qui ne serait plus anaphorique. Son argument, l'impossibilité des séquences possessives **Son pied était abîmé, mais la chaise...* et **Le pied était abîmé, mais sa chaise...*. Voir aussi Azoulay (1978).

attachée au *N* introduisant cet espace (Fradin, 1984) ou encore de saturation par emprunt au contexte de points de référence (Corblin, 1985), il nous semble bien que le lien soit assuré à chaque fois par une information générique, fait déjà souligné par Hawkins (1978), ou une "contrainte", comme dirait A. ter Meulen (1985), liant de façon stéréotypique⁶ les deux *N*.⁷

Quelle que soit la solution adoptée, l'essentiel pour notre propos est de retenir que l'interprétation de la description définie *le N2* est indirecte: *Le N2 renvoie à un référent qui n'est "présent" dans le contexte d'énonciation que par l'intermédiaire du N1 non corréférentiel*. De plus, pour assumer une telle saturation indirecte, ce *SN1* est relié à *N2* par des fonctions générales telles que celle de tout-partie, qui sont supposées partagées par une même communauté linguistique (cf. nos phrases "généralement vraies" dans Kleiber, 1978), et qui ont le statut de phrases à *raisonnement par défaut (default reasoning)*.⁸

Nous pouvons à présent en venir à l'objet de ce travail, la critique des thèses classiques sur l'absence du démonstratif dans une telle "résidence" discursive.

2. Pourquoi la théorie du démonstratif *in praesentia* est-elle fausse?

Apparemment, l'explication classique est tout à fait correcte. On observe en effet bien souvent que lorsque l'objet de référence n'est pas perceptible dans la situation d'énonciation, il ne saurait être saisi par un démonstratif. On ne peut demander à son interlocuteur, comme le signale Ducrot (1972: 241), d'aller chercher un livre dans la pièce à côté en disant (9):

(9) Prenez ce livre rouge sur le bureau

On ne dira pas non plus (10):

(10) Ouvrez le capot et nettoyez ce carburateur!

mais plutôt (11):

(11) Ouvrez le capot et nettoyez le carburateur! (exemple de Ducrot (1972: 241))

Et Hawkins (1978) fait remarquer que sur les écrits des maisons gardées par un chien c'est *Attention au chien* qui y figure et non *Attention à ce chien*.

Le principe de l'emploi discursif ou situationnel du démonstratif paraît par conséquent bien établi: "Le démonstratif ne s'emploie qu'en présence de l'objet (présence dans le contexte linguistique ou dans la situation extra-linguistique)" (Ducrot 1972: 241). Et l'exclusion du démonstratif de l'anaphore associative se trouve *ipso facto* justifiée par l'absence d'une désignation antérieure effective (Corblin, 1985: 195).

⁶ Voir Bosch (1985).

⁷ Ceci permet d'expliquer pourquoi le référent de *N2* n'a pas besoin d'être spécifique, comme l'a observé fort justement F. Corblin (1985, p. 194):

— Il y a bien une église dans le village, mais le curé n'a jamais été nommé (cf. l'erreur de raisonnement de A. Azoulay à propos de l'exemple (1978: 11)).

— Il a écrit un livre, mais l'édition a refusé

⁸ Cf. Reiter (1980) et Kleiber (1988c).

⁹ Ou du moins, comme nous le verrons ci-dessous avec la référence ostensive indirecte, d'éléments intermédiaires.

Imaginons cependant un instant que cette condition de présence soit trop stricte et qu'il soit possible de référer *in absentia* d'une manière ou d'une autre à un référent de la situation extra-linguistique par un démonstratif. La vérification d'une telle hypothèse aurait pour conséquence immédiate d'amoidrir sensiblement la force de l'argumentation sur l'absence du démonstratif dans le site de l'anaphore associative, car si une description démonstrative peut effectivement renvoyer à un référent non perceptible (ou non identifiable) dans la situation d'énonciation, alors on ne voit plus immédiatement pourquoi il ne pourrait pas en aller de même du côté endophotique. Or, de telles situations de référence exophorique *in absentia* existent pour le démonstratif et le plus troublant est que certaines d'entre-elles obéissent à un mécanisme référentiel qui ressemble étrangement à celui qui est à l'œuvre dans l'anaphore associative. Il s'agit de cas où le référent visé est atteint *via* l'intermédiaire d'un élément présent dans la situation d'énonciation et qui entretient une certaine relation avec lui. Le renvoi est donc aussi d'une certaine façon indirect et le parallèle apparaît clairement: l'élément présent dans le contexte d'énonciation joue en somme le rôle de *N1* et la relation entre lui et le référent de la description démonstrative correspond peu ou prou à "l'association" *N1-N2* de l'anaphore associative.

Nous évoquerons trois situations de ce type. La première concerne les emplois dits *génériques* du démonstratif comme dans (12) et (13):

(12) Ils sont fous, ces Romains!

(13) Ces fonctionnaires ont bien de la chance (Ducrot, 1972: 245).

La solution la plus commode, qui n'est que partiellement fausse, consiste à traiter ces exemples, où l'objet de référence (à savoir la classe générique des Romains et celle des fonctionnaires) ne peut être évidemment présent, comme des emplois rhétoriques de démonstration simulée: "Le locuteur, explique Ducrot (1972: 245), fait comme s'il était en présence de l'objet, ou comme si cet objet avait déjà été constitué dans le discours antérieur". Le démonstratif, selon une telle analyse, est utilisé pour donner l'impression que le référent est effectivement présent. Une telle explication omet un fait capital: de tels emplois "génériques" ne sont possibles qu'en la présence effective d'occurrences de la classe générique visée.⁹ Les énoncés (12) et (13) ne se conçoivent que dans une situation où il y a réellement un ou des romains/fonctionnaires présents. Dans le cas contraire, l'interlocuteur est en droit de trouver l'emploi du démonstratif inapproprié. Les habitudes d'Astérix savent que le jugement générique (12) ne survient qu'après une action (jugée folle) de Romains bien spécifiques. Le fonctionnement de tels actes de référence démonstrative générique est le suivant: le locuteur perçoit qu'un *token* appartenant à telle classe effectue telle ou telle action ou présente telle ou telle propriété. Un processus de généralisation le conduit alors à énoncer à partir de la situation individuelle

une assertion qui vaut pour l'ensemble dont fait partie le *token* présent. La référence démonstrative à la classe générique passe ainsi nécessairement par l'intermédiaire d'une occurrence présente qui sert de déclencheur. La relation mise à contribution est celle de *partie-tout* (ou plurôt d'*élément-ensemble*), la partie, c'est-à-dire l'occurrence présente, conduisant à la cible non présente, à savoir la classe générique.

On retrouve, on l'aura remarqué, quelque chose de la structure de l'anaphore associative: un *trigger* (Hawkins 1978) déclenche, grâce à la fonction *partie-tout* qui le relie à la cible, une référence à la classe générique.

Cependant, le point remarquable – et qui reste à élucider – est que ce type de référence générique indirecte, ne se retrouve pas tel quel sur le versant anaphorique. Lorsqu'une description démonstrative *Ce N* renvoie à la classe à laquelle appartient une occurrence mentionnée auparavant, elle ne peut le faire, on le sait, qu'en termes de sous-classes ou de sous-espèce. Ainsi aura-t-on (14):

(14) J'ai planté un sapin dans mon jardin, car ces arbres sont décoratifs où *ces arbres* désigne une sous-espèce d'arbres, les sapins, ou bien (15)

(15) Le sapin que Jean a planté dans son jardin a crevé. Ce sapin ne résiste jamais à la chaleur printanière du piémont vosgien.

ou *ce sapin* réfère, non à la classe générique des sapins, mais à un certain type de sapins. On rappellera simplement que l'article défini ne saurait fonctionner avec ce rôle référentiel:

(16) J'ai planté un sapin dans mon jardin, car les arbres sont décoratifs

(17) Le sapin que Jean a planté dans son jardin a crevé. Le sapin ne résiste jamais à la chaleur printanière du piémont vosgien.

Ni (16) ni (17) ne donnent lieu à une interprétation en termes de sous-espèce des SN définis. Ceux-ci renvoient à la classe entière des arbres ou des sapins, sans que l'on parle pour autant, fait à noter, d'anaphore.

La référence démonstrative non gestuelle à un objet non présent constitue notre second type de situation. Nous utiliserons comme illustration notre exemple ferroviaire du Vintimille (Kleiber, 1987 a). Imaginons-nous deux personnes en train d'attendre vers 8h 10 du matin, sur le quai 1 de la gare de Colmar, le train "Vintimille" à destination de Strasbourg, train qui aurait normalement dû entrer en gare de Colmar à 8h 03. Admettons encore que l'une des deux personnes entame la conservation en disant à l'autre l'énoncé 18):

(18) Ce train a toujours du retard

On notera qu'il n'y a pas eu de mention préalable (le voyageur entamant la conversation) et que l'objet de référence n'est pas perceptible. Si l'acte référentiel réussit malgré tout, c'est que le référent, en l'occurrence le Vintimille, peut être identifié à partir d'éléments du contexte d'énonciation en relation avec l'occurrence de la description démonstrative. Ces éléments sont ici le lieu où est prononcée l'occurrence de *ce train* et le moment de l'énonciation

tion de cette occurrence. Le renseignement qu'apporte le prédicat descriptif *train* permet de préciser qu'il s'agit du quai 1 de la gare (et non de toute la gare), et de la tranche temporelle d'attente du train de 8h03. La pertinence de ces éléments situationnels en rapport direct avec l'occurrence démonstrative peut se fonder sur la relation *y (train) arrive à x (quai) à t (intervalle temporel)*. Nous savons que normalement il n'y a qu'un train qui arrive à un certain moment donné sur une certaine voie donnée. Ou peut en inférer que *ce train* renvoie au référent qui est un train et doit arriver au quai 1 et durant un intervalle temporel (variable selon la cadence prévue du trafic sur ce quai) où est prononcée l'occurrence de *ce train*.

Le rapprochement avec l'anaphore associative s'il est peut-être moins net, n'en est pas pour autant illégitime. On retrouve dans cet emploi non gestuel du démonstratif, le caractère indirect de la référence anaphorique associative. Pour aboutir au référent visé, tous deux s'appuient sur une relation entre des éléments "présents" et la cible.

Le cas de la référence ostensive indirecte ou différée (Quine, 1971) est encore plus typique. Dans cette situation référentielle, le locuteur indique par un geste concomitant à l'énonciation de l'expression démonstrative un objet qui n'est pas l'objet de référence, mais qui est tel qu'il conduit normalement l'interlocuteur au véritable objet de référence. Un locuteur peut ainsi dire (19):

(19) J'ai acheté ce journal

en pointant sur un exemplaire de journal, pour indiquer qu'il vient d'acheter l'entreprise qui publie ce journal. Le passage référentiel est assuré par une fonction référentielle (Nunberg, 1978) du type *x est publié ou produit par y*, où *x* représente l'exemplaire et *y* l'entreprise de presse. Avec un exemple comme (20):

(20) Cet automobiliste est étranger

il est possible de référer au conducteur (non présent) d'une voiture que l'on désigne par ostension, *via* la relation *x conduit y*.¹⁰

Le parallèle avec l'anaphore associative est ici particulièrement frappant, d'autant plus que, comme dans le cas de la relation *partie-tout* à l'œuvre dans le premier type de situation, certaines des fonctions référentielles pertinentes correspondent aux fameuses associations qui assurent le passage référentiel entre l'anaphorise et l'anaphorisant de l'anaphore associative. On peut mettre ainsi face à face un emploi en situation anaphorique du rapport *livre-édition* et un emploi en ostension indirecte démonstrative du même rapport:

- (21) Le livre que je suis en train de lire a été bâclé. L'éditeur n'a pas fait son travail correctement.
- (22) Cet éditeur ne fait pas son travail correctement (avec un geste concomitant sur un livre).

¹⁰ C'est ici que se place la possibilité de référer indirectement à l'aide du démonstratif à une classe générique. H. Lazzaro m'a signalé l'exemple suivant: la désignation offensive d'une voiture immatriculée 75 (sans conducteur à l'intérieur) permet de référer à la classe tout éditeur des Parisiens (cf. l'énonciation de *Ils sont quand même auteurs, ces Parisiens!* à propos d'une voiture mal garée).

concurrentes qui, partiellement du moins, prédisent au contraire la possibilité d'une référence démonstrative en anaphore associative. L'abandon de l'exigence de présence du référent (soit en contexte linguistique ou en contexte extra-linguistique) se traduit généralement par une contrainte moins stricte qui stipule la présence d'éléments identificateurs dans le contexte d'énonciation. Il s'agit d'un lien du type *x (éditeur) produit ou publie y (livre)*.

Tous les rapports "associatifs" ne trouvent certes pas d'application correspondante directe dans le domaine de la démonstration gestuelle différenciée. Les associations *stylo-plume, chaise-pied*, ou encore *arbre-tronc (J'ai un arbre. Le tronc était fendillé)* ne sont pas envisageables comme fonctionnant dans des actes d'ostension indirecte pour la bonne et simple raison que la perception du stylo, de la chaise ou de l'arbre entraîne le plus souvent aussi celle de la plume, du pied ou du tronc. Comme l'a fort bien souligné Quine avec son célèbre *Gavagai*, en pointant sur un lapin, je puis vouloir référer aussi bien au lapin, qu'à une partie du lapin. Dans le cas des relations "implicites" comme *village-église* illustrée par (2):

- (2) Nous arrivâmes dans un village. L'église était fermée ou *église-curé* illustrée par 23):

(23) Nous entrâmes dans une église. Le curé lisait la messe l'obstacle de la perception simultanée est moins contrariant (pour *village-église*) ou n'existe plus (pour *église-curé*). Il est pourtant difficile de déclencher une référence vers le second à partir d'une ostension sur le premier. Nous n'évoquerons pas les raisons d'un tel état de faits. Il nous suffit d'avoir montré (i) que la thèse de la référence démonstrative *in praesentia* est trop forte et, surtout, - (ii) que, du côté de la référence démonstrative *in absentia*, phénomène qui découle de (i), on a à faire à un processus référentiel qui dans ses grandes lignes ressemble au mécanisme de l'anaphore associative en ce qu'il présente trois points qui sont aussi caractéristiques de l'anaphore associative:

a) il s'agit d'un processus indirect: le référent est atteint *via* l'intermédiaire d'un autre référent;

b) le référent d'appui ou de transition (en somme, le déclencheur) et la cible ne sont pas coréférentiels;

c) le passage est assuré par une relation de type fonctionnel *x → y à parfum générique*, c'est-à-dire qui permet de faire un rasonnement par défaut.

La conclusion est ainsi claire: rien ne s'oppose théoriquement à ce que dans le site de l'anaphore associative le démonstratif fonctionne comme il le fait dans certaines situations de référence *in absentia*. Si une ostension sur un livre accompagnant l'énonciation d'un SN comme *Cet éditeur* permet de référer à l'éditeur de ce livre, pourquoi n'en irait-il pas de même dans le site anaphorique et pourquoi n'aurait-on donc pas un énoncé tel que (24)?

- (24) Le livre que je suis en train de lire a été bâclé. Cet éditeur n'a pas fait son travail correctement.

Une telle interrogation paraît d'autant plus légitime que la nécessité de pallier la défaillance des définitions *in praesentia* conduit à des définitions

L'objet de la référence démonstrative n'a ainsi pas besoin d'être présent lui-même dans la situation d'énonciation linguistique ou extra-linguistique. Il faut uniquement qu'en relation directe avec le *token* démonstratif il y ait des éléments qui permettent l'appariement référentiel réclamé (Vuillaume, 1980; Kleiber, 1986a-d et 1987a). Ceci découle du principe plus général selon lequel le démonstratif a pour effet d'imposer un recours direct, immédiat au contexte d'énonciation. On comprend cependant pourquoi la thèse du démonstratif *in praesentia* paraît si naturelle: si le référent doit être atteint obligatoirement par le truchement du contexte d'énonciation, il faut que d'une façon ou d'une autre il ait un lien avec ce contexte d'énonciation. Or, un des meilleurs "liens" est encore la présence même du référent dans la situation d'énonciation.

Ce nouveau type de définition, on le voit, lève au démonstratif la barrière pour des actes d'anaphore associative.

La situation de l'anaphore associative, puisque dans le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative, il se trouve un élément relié directement au démonstratif (par contiguïté discursive), – qui, en vertu de la fonction référentielle présumée partagée le connectant au N anaphorique, devrait autoriser une remontée référentielle à la cible réelle. Cette nouvelle donne est plutôt embêtante, parce que les faits anaphoriques qu'elle prédit ne se produisent pas. Contrairement à Vuillaume (1980: 140-142), qui va au bout de sa logique, nous pensons qu'effectivement les descriptions démonstratives ne peuvent s'employer en anaphore associative. Les exemples allemands¹¹ que fournit M. Vuillaume pour prouver que la règle de blocage est erronée ne nous semblent pas entièrement pertinents:

- (25) Gestern fand eine Hochzeit statt... dieses Paar/diese Predigt (diese Ansprache) usw. werde ich nie vergessen

(exemple emprunté par Vuillaume à Kallmeyer et alii, 1974)

- (26) a) Gestern fand eine Hochzeit statt. Das Ehepaar werde ich nie vergessen.
b) Gestern fand eine Hochzeit statt. Dieses Ehepaar werde ich nie vergessen.

Il n'y a en fait pas de lien anaphorique associatif entre les descriptions démonstratives et le *N Hochzeit*, même si l'interlocuteur comprend que le couple et le sermon saisis démonstrativement sont ceux du mariage qui vient d'être mentionné. Ce n'est pas le démonstratif qui opère cette saturation, ainsi que le prouve le changement de registre discursif entre la première et la deuxième phrase de chaque séquence. Son rôle est ici tout à fait autre: il sert à marquer la pensée indexicale (*ou de re*) du locuteur. La seconde phrase, pourraît-on dire, n'est même pas destinée à un interlocuteur: il s'agit d'une

¹¹ La situation en allemand (et en alsacien) est identique de ce point de vue-là à celle du français.

sorte de pensée personnelle du locuteur, qui justifie l'usage du démonstratif. Ainsi par un tel emploi, l'interlocuteur n'est pas invité prioritairement à reconnaître quel sermon ou quel couple est en jeu, mais à comprendre qu'il s'agit d'entités avec lesquelles le locuteur a une relation expérientielle (causale). Plus que la suite de la première, uniquement descriptive, la seconde phrase de (25) et (26) est interprétée comme livrant une pensée "démonstrative" du locuteur (Kleiber, 1986d). D'où ce sentiment de rupture entre les deux phrases de chaque séquence, dont le responsable est précisément le démonstratif.

Ce type d'emploi démonstratif, entièrement tourné du côté du locuteur, et qui exprime une relation causale directe, convient particulièrement aux situations où il n'y a pas d'interlocuteurs (absence réelle ou feinte) (cf. les monologues) et au discours indirect libre, dont nous donnons ci-dessous un exemple tiré de la traduction de *La Storia* d'E. Morante (p. 131):

(27) Il allait ... fumer une cigarette dont il tendait l'extrémité allumée vers le ciel, exprès, au passage des escadrilles d'avions, insultant à voix haute ces pilotes invisibles avec les plus ignobles gros mots du vocabulaire romain, et concluant: "Et maintenant, tire! bombarde-moi, allez, quoi, tire!"

La description *ces pilotes invisibles* ne peut être prise pour un anaphorissant d'*avions* ou d'*escadrilles d'avions*, même si, là aussi, comme dans (25) et (26), on comprend qu'il s'agit des pilotes des avions qui survolent le fumeur. Le démonstratif marque, au contraire, l'illustration d'un passage au discours indirect libre, cette configuration discursive particulière (de Gaulmyn, 1983) où le locuteur se confond avec un énonciateur dont il évoque la pensée, le sentiment ou le dire comme s'ils étaient les siens propres. Le discours indirect libre repose sur la reconnaissance d'une discordance (Martin, 1983), produite ici, comme dans (25) et (26), par le démonstratif.

Même s'ils ne s'avèrent pas convaincants pour conclure à l'existence d'anaphores associatives, il y a une intéressante leçon à tirer des exemples (25), (26) et (27). La présence de deux SN qui exhibent une relation "associative" ne déclenche pas automatiquement, comme le laissent croire les présentations classiques, un processus d'anaphore associative. Le contexte énonciatif spécifique prend toujours le pas¹² sur les connaissances générales, en l'occurrence ici sur l'information générique mise à contribution dans l'anaphore associative. L'énoncé (28), inspiré par l'exemple (10-11) d'O. Ducrot, permet d'illustrer cette hiérarchie:

(28) Il y a un carburateur à réparer ce matin à cette voiture.
Ouvrez-moi le capot et réparez-moi ce carburateur!

Quoiqu'il s'agisse effectivement du carburateur de la voiture désignée, et malgré l'existence de l'information générique *une voiture à normalement un carburateur*, ce n'est pas le mécanisme anaphorique d'association à propulsion générique qui fonctionne ici, mais le processus d'anaphore fidèle *un carburateur*

¹² On trouvera chez Bosch (1985a: 148) une démonstration en faveur de cette priorité.

→ *ce carburateur*. Le mode de donation du référent de *ce carburateur* n'est pas le même que celui du référent de l'anaphore associative de la description définie de (29), même s'il s'avère que référent est, dans les deux cas, le même:

(29) Allez à cette voiture et réparez le carburateur!

3. Une explication concurrente.

Le rejet de (25), (26) et (27) comme contre-exemples à la règle de l'exclusion du démonstratif du site de l'anaphore impose de fournir une explication qui concilie les trois faits suivants:

- (i) le blocage de l'adjectif démonstratif dans le site de l'anaphore associative au profit du seul article défini,
- (ii) la possibilité d'une référence démonstrative non anaphorique différenciée correspondante,
- (iii) la possibilité d'une anaphore démonstrative de reprise (fidèle ou non).

Les quatre hypothèses qui nous ont permis de rendre compte de la distribution de l'article défini et de l'adjectif démonstratif en anaphore fidèle (Kleiber, 1986a, b et c) et dans les emplois situationnels (Kleiber, 1986 c et d) nous serviront de fondement à la résolution simultanée de ces trois points:¹³

- a) l'article défini renvoie aux circonstances d'évaluation;
- b) l'adjectif démonstratif renvoie au contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative utilisée;
- c) l'article défini, lorsqu'il réfère à un individu particulier, le désigne indirectement;
- d) l'adjectif démonstratif se présente, en revanche, toujours comme un désignateur direct.

La thèse (a) marque que le sens même de l'article défini, à savoir la présupposition essentielle d'un ensemble, unique (*l'e*), à plusieurs membres (*les*), nécessite la prise en compte de circonstances (lieu, temps, etc.) qui justifient cette présupposition (Kleiber, 1983b). Les circonstances d'évaluation d'une description définie peuvent ainsi être définies comme les circonstances dans lesquelles une description trouve sa véracité. La thèse (c) caractérise le fonctionnement référentiel de l'article défini: lorsque l'article défini est utilisé référentiellement, l'individu visé ne se trouve pas être le *tel-er-tel*, nécessairement, c'est-à-dire dans tous mondes possibles. Il n'est 'le *tel-er-tel*' que dans la circonstance d'évaluation qui assure la véracité de la description définie. La référence ne se fait ainsi pas directement. Le référent est saisi indirectement,¹⁴ à travers la circonstance d'évaluation justificatrice de la description définie.

Avec la thèse (b) se trouve exprimé le caractère indexical du démonstratif. L'adjectif démonstratif a un sens référentiel qui fait intervenir le contexte

¹³ Pour la distinction logique *circonstances d'évaluation/contenu d'énonciation*, voir Kaplan (1977).

¹⁴ L'opposition désignateur direct/indirect est de D. Kaplan. Elle est très proche de l'opposition rigide/accidentel de S. Kripke.

d'énonciation de sa propre occurrence.¹⁵ C'est dire que pour identifier le référent à appartenir avec l'expression démonstrative, il n'y a pas de calcul évaluatif à effectuer pour trouver une circonSTANCE d'évaluation justificatrice comme avec l'article défini. Il convient uniquement de prendre en considération la situation d'énonciation de l'occurrence elle-même. Le référent est saisi indépendamment des circonstances d'évaluation ou mondes possibles: il est désigné directement ou rigideMENT, comme l'asserte (d).

La leçon à tirer de cette présentation sommaire est que le mode de donation du référent l'emporte sur le site de sa localisation. Autrement dit, le fait que le référent se trouve localisé à tel ou tel endroit (contextes linguistiques et différentes situations extra-linguistiques), même si c'est un facteur qui ne peut être négligé et qui a, comme nous le verrons, une relation certaine avec le mode de donation, n'est pas pour autant l'élément décisif dans le choix du type de déterminant. C'est la manière d'y réfErer qui est primordiale.

3.1. Explication du point (i).

L'explication du point (i) ne fait pas grande difficulté. La différence de distribution anaphorique dans le site associatif a pour origine également la différence de saisie référentielle *directe/indirecte*. L'article défini seul convient à ce site discursif, parce que celui-ci exige un renvoi qui ne peut être qu'indirect. Le contexte d'énonciation fournit en la matière du N anaphorisé et des connaissances stéréotypiques qui l'accompagnent une circonSTANCE d'évaluation dans laquelle la description définie trouve sa justification. L'adjectif démonstratif est, par contre, interdit, non pas parce que l'objet de référence n'est pas présent ou perceptible, mais parce que, vu la configuration discursive particulière qu'il conviendra de justifier ci-dessous, il ne peut être saisi qu'à travers la circonSTANCE d'évaluation construite par le contexte antérieur, c'est-à-dire indirectement.

3.2. Explication du point (ii).

Notre thèse substitutive n'est convaincante que si elle surmonte l'obstacle que constituent le point (ii) et, à un degré moindre, le point (iii). Le point (ii) va apparemment à l'encontre de notre hypothèse principale, puisque les références non anaphoriques *in absentia* évoquées ci-dessus contre la thèse du démonstratif *in praenititia* s'établissent aussi indirectement. Il convient toutefois immédiatement de signaler la différence d'application du terme *indirect* dans un cas et dans l'autre. Dans le cas de l'anaphore associative, c'est le référent de la description définie lui-même qui est présenté indirectement

dans la circonSTANCE d'évaluation constituée par le N antérieur. Dans le cas, par exemple, de la référence ostensive différente, le référent, à la fin du processus d'identificatioN, se trouve présente directement, même si le parcours identificatoire n'a pas été direct. Le recours à l'entité démontrée n'est que la voie d'accès nécessaire pour arriver au référent visé: il ne s'agit pas, par conséquent, d'une présentation du référent dans la situation d'énonciation, mais au moyen de cette situation d'énonciation. A l'aboutissement du chemin d'identificatioN, le contexte d'énonciation utilisé pour l'appariement référentiel, ici en l'occurrence l'objet visé par le geste concordant à l'énonciation, est oublié. Il se trouve d'une certaine façon neutralisé. Reprenons aussi un exemple de référence non gestuelle à un objet non présent, comme celui de (18):

- (18) Ce train a toujours du retard

Une fois que le train est identifié au moyen des éléments du contexte d'énonciation en relation spatio-temporelle avec l'énonciation de la description démonstrative, la connexion référentielle établie est directe. Le référent apparaît comme détaché, comme en dehors de la circonstance disponible dans la situation d'énonciation. La meilleure preuve en est que l'emploi de la description démonstrative dans de tels cas se fait précisément avec des prédictifs qui impliquent un détachement, une sortie par rapport à la situation d'énonciation: *être toujours en retard* n'est pas un événement, une action ou une propriété qui s'inscrit dans le cadre situationnel. Il provoque, au contraire, une sorte de rupture en attribuant au référent une propriété qui sort des limites de ce cadre.¹⁶

La thèse (d) de la désignation directe ne se trouve donc pas battue en brèche par les situations de référence démonstrative *in absentia*: si la voie de l'identification est indirecte, la saisie elle-même, c'est-à-dire la connexion obtenue est directe. Le mode de présentation du référent d'une description démonstrative ne comporte pas de présentation intermédiaire comme avec une description définie. Autrement dit, s'il y a bien un "chemin" qui conduit au référent, ce chemin ne constitue pas une propriété, une description du référent. De même que l'on oublie le doigt rendu une fois que l'on a trouvé le référent qu'il désigne, de même l'on oublie les éléments intermédiaires qui conduisent au référent d'un démonstratif, dès que l'on a identifié l'objet visé. C'est en ce sens que le référent est donné directement.

Un obstacle en cache un autre. Il ne suffit pas d'avoir montré que la référence démonstrative dans les emplois *in absentia* restait directe. Il faut encore et surtout expliquer pourquoi un tel phénomène d'occultation des éléments identificatoires n'a pas cours dans le cas de l'anaphore associative. En somme, pourquoi avec l'anaphore associative la saisie est-elle obligatoirement indirecte? Pourquoi l'anaphorisant *N1*, son rôle identificatoire une fois rempli, ne peut-il être mis sous veilleuse comme le sont les éléments identificatoires des situations de référence non anaphorique? La question est

¹⁵ Voir nos différents travaux (1983a, b et 1984a).

¹⁶ Pour plus de détails, voir Kleiber (1986d).

- c) * Cer éditeur de ce livre
- d) * Cette église de ce village
- e) * Ce couple de ce mariage
- f) * Ce toit de cette maison
- g) * Cette voiture de cette femme
- h) * Cette idée de ce film

Un démonstratif ne peut saisir un référent qui se trouve sous la dépendance d'un autre référent déjà saisi démonstrativement. Le rapprochement avec l'anaphore associative s'éclaire si l'on glose une éventuelle saisie démonstrative "associative" par la combinaison (31):

- (31) * Ce Ni de ce référent

Ou aurait en effet, semblable à celle de (30) une double référence démonstrative où *ce référent* correspondrait à l'anaphorisant *N1* de *p1* et *ce Ni* à l'anaphorisant *N2* de *p2*. L'impossibilité des combinaisons comme (30) s'explique ainsi de la même façon que l'impossibilité d'une anaphore associative démonstrative: la saisie démonstrative ne peut être indirecte.

3.2.2. Une objection possible: la thèse de l'exportation.

Nous pouvons répondre à présent à une objection que suscite immédiatement notre hypothèse explicative. On sait que le modèle de l'anaphore associative est exporté (Hawkins, 1978; Corblin, 1985 et 1987) vers le site exophorique appelé par Hawkins *emploi en situation plus vaste (larger situation use)* en opposition à l'emploi dans la situation immédiate d'énonciation. L'exportation vers ce site, illustré par l'énoncé (32):

- (32) Le président est parti en voyage
paraît d'autant plus justifiée que la distribution des déterminants y est identique à celle que l'on trouve en anaphore associative. Le démonstratif ne peut y entrer en concurrence avec l'article défini:

- (33) ?Ce président est parti en voyage

L'explication avancée est similaire à celle utilisée pour répondre au blocage du démonstratif en anaphore associative: le référent n'est pas présent dans la situation d'énonciation.

On voit à présent l'objection que peut représenter une telle donnée contre notre hypothèse. Si un démonstratif peut renvoyer à un référent non présent dans la situation d'énonciation, pourquoi ne peut-il servir dans un cas comme (32), alors que nous disposons également de fonctions référentielles du type *x est le président/dirige/est à la tête de y (le pays, l'entreprise, etc.)* qui devraient permettre, comme dans le cas de l'exemple (22) de l'éditeur et du livre. *Cet éditeur ne fait pas le travail correctement*, d'atteindre la cible référentielle visée:¹⁷ *Éditeur verde ihm vergessen* entraîne un changement de thème de *p1* à *p2* et postulant d'autre part que le démonstratif indique explicitement un lien entre *p1* et *p2*, il en conclut que *p1* n'est finalement là que pour rendre *p2* intelligible.

décisive. Pour y répondre, il faut prendre en compte une différence majeure entre la situation de l'anaphore associative et celle de la référence démonstrative non anaphorique *in absentia*. Dans le cas de l'anaphore associative le référent déclencheur est réellement introduit dans le discours. Quand je pointe, par contre, le doigt sur une voiture, en disant (20):

(20) Cet automobiliste est étranger

la voiture, c'est-à-dire le correspondant du *N1* déclencheur de l'anaphore associative ne se trouve nullement introduit dans le discours, comme l'est *N1* dans la phrase *p1* d'une séquence en anaphore associative, la suite *p2*, dans laquelle a lieu la référence à l'objet en relation avec le déclencheur *N1* de *p1*, ne peut plus être totalement indifférente à cette introduction préalable du déclencheur *N1* de *p1*. On mentionnera ici un des principes mis en avant par Bosch (1983 et 1985b), le *Principle of Natural Sequential Abutment* qui stipule que toute phrase postérieure est présumée dire quelque chose sur les objets introduits dans des phrases précédentes.

Or, quel serait l'effet de l'emploi d'un adjectif démonstratif dans *p2*? Il conduirait, comme nous l'avons souligné, à une occultation des éléments identificateurs, à un détachement par rapport au contexte d'énonciation. C'est-à-dire, ici, à une neutralisation de toute la *p1* et plus particulièrement du *N1* déclencheur. La conséquence en serait une violation de la maxime de relation. On est en droit de se demander à ce moment-là pourquoi *N1* et *p1* ont été introduits. L'utilisation d'un adjectif démonstratif en anaphore associative aurait pour résultat de ruiner la cohérence entre *p1* et *p2*. La légitimation de *p1* et donc du *N1* déclencheur n'a lieu que si *p2* reprend d'une façon ou d'une autre *p1*, si *p2* est une suite justificatrice de *p1*. Or, un démonstratif amènerait dans ce site précisément le contraire. La négation de *p1* qui résulte du mouvement d'occultation qu'il implique entraînerait une remise en cause de la légitimité de *p1*. Pourquoi avoir introduit *p1* si par après *p2* le faire apparaître comme déplacé?¹⁷

L'élément déclencheur *N1* de *p1* ne peut donc être gommé, si l'on veut maintenir la cohérence *p1-p2*. Mais à ce moment-là le démonstratif est par avance mis sur la touche, car la saisie référentielle ne peut plus être qu'indirecte. Et c'est donc l'article défini seul qui peut assurer le relais anaphorique. Nous appuierons notre explication par l'observation suivante: inaperçue jusqu'à présent. Il est difficile d'avoir un SN de type **Ce N de ce N*, que les deux *N* soient en relation associative (30 a-f) ou non (30 g-h):

- 30) a) * Cette plume de ce stylo
b) * Ce tronc de cet arbre

¹⁷ Pour échapper à cette incohérence, Vuillaume (1980: 141) propose une explication qui ne nous paraît pas convaincante. Observant que le démonstratif dans (26b) *Gestern fand eine Hochzeit statt. Dieser Elspach verde ihm vergessen* entraîne un changement de thème de *p1* à *p2* et postulant d'autre part que le démonstratif indique explicitement un lien entre *p1* et *p2*, il en conclut que *p1* n'est finalement là que pour rendre *p2* intelligible.

tout à fait différent, parce que le contexte d'énonciation ne fournit pas d'éléments en relation spatio-temporelle directe avec l'occurrence démonstrative susceptibles de conduire au référent *via* une fonction référentielle qui les y associe. En d'autres termes, ce qui est absent dans la situation d'énonciation, c'est les éléments qui dans les exemples d'ostension différée, etc., permettent de remonter au référent absent.

On insistera peut-être en arguant que dans le cas d'un emploi de (32) pour désigner le président du pays dans lequel est prononcé (32), l'élément intermédiaire, à savoir le pays, est disponible dans la situation d'énonciation, puisque il s'agit du pays dans lequel occurre l'expression *le président*, ce que peut confirmer une glose telle que (34):

- (34) Le président = le président du pays dans lequel est prononcée l'occurrence "le président".

On appuiera sans doute cette argumentation en faisant remarquer que l'anaphore associative *Notre pays ... Le président (de notre pays)...* apportait la preuve qu'un tel fonctionnement devrait être possible sur le versant exophorique. Mais, ce faisant, on manque de voir un fait primordial. Dans le cas de l'anaphore associative, l'élément déclencheur *pays* est réellement présent dans le contexte d'énonciation, alors que dans l'hypothèse du site non anaphorique il ne l'est pas, malgré les apparences de la glose (34). En effet, en contact spatio-temporel direct avec l'occurrence d'une éventuelle description démonstrative, il y a bien le lieu, le temps; les objets présents susceptibles d'être montrés concomitamment à l'énoncé, mais non un élément comme 'pays'. La reconnaissance qu'il s'agit du pays "d'énonciation" nécessite une identification démonstrative discursive (cf. *ce pays* = le pays où a lieu l'énonciation de "ce pays"), parce qu'elle ne saurait se faire par ostension ou par une autre relation de continguité spatio-temporelle. On retrouve alors, explicite, notre schème à double saisie démonstrative interdite * *Ce président de ce pays*, qui justifie, par contre-coup, l'obligation, en site associatif comme en site d'emploi en situation plus vaste, d'une saisie indirecte qui s'opère à l'aide de l'article défini. Lorsqu'il s'agit donc d'emploi en situation plus vaste, la règle suivante concernant l'adjectif démonstratif doit être retenue: le démonstratif ne peut intervenir si les éléments identificatoires intermédiaires associés au référent *in absentia* visé ne sont pas directement disponibles dans le contexte d'énonciation. On s'explique ainsi a) la possibilité d'un acte de référence différée avec un énoncé comme (19):

- (19) J'ai acheté ce journal
ou (35):
(35) j'ai acheté ça

pour renvoyer *via* un geste concomitant sur un exemplaire de journal et la relation *x éditer/publier y*, à l'entreprise du journal désigné, et b) l'impossibilité d'une telle procédure indirecte avec *ce président* pour renvoyer au président du

pays où l'on prononce l'occurrence de *ce président*, et ce malgré la fonction référentielle qui unit *président* à *pay*.

Concernant l'article défini, il est évident que sa légitimité en ce domaine est plus fondée, parce qu'obligeant à un recours aux circonstances d'évaluation, c'est-à-dire précisément à un détachement par rapport au contexte d'énonciation, il est particulièrement apte, vu la justification de l'unicité qu'il impose de trouver, à susciter la recherche du cadre évaluatif pertinent qui assied la légitimité de la description définie *le président*.

Non seulement donc l'objection de la différence de distribution des deux types de déterminants en emploi de situation plus large ne contredit pas notre hypothèse explicative sur leur comportement en anaphore associative, mais, bien plus encore, elle constitue un argument supplémentaire en sa faveur.

3.3. Explication du point (iii).

Il reste à régler le sort du point (iii), la question de l'anaphore démonstrative de reprise. En quoi la situation de ce type d'anaphore rend-elle cette fois-ci l'emploi du démonstratif possible? La réponse se trouve dans le maintien d'un lien coréférentiel entre *p1* et *p2*. Le fait de reprendre en *p2* un référent introduit dans *p1* justifie l'emploi de *p1* et n'attente ainsi pas à la cohérence *p1-p2* mise à mal par un démonstratif dans le site associatif. Un démonstratif de reprise n'a pas pour effet d'occulter tout *p1*, comme le ferait un démonstratif en anaphore associative, sinon il n'y aurait plus reprise. La saisie directe qu'il effectue se traduit uniquement par une neutralisation des autres éléments de *p1*, c'est-à-dire du contexte d'énonciation introducteur du référent (pour plus de détails, voir Kleiber, 1986a-c et 1987a).

Notre hypothèse explicative, on l'aura constaté, a mis en avant la différence fondamentale entre la situation de renvoi déictique et la situation de renvoi anaphorique. En situation non anaphorique, le démonstratif peut être utilisé pour renvoyer *via* un démontré ou des éléments spatio-temporels et une relation "référentielle" à des référents "absents" de la situation d'énonciation. En situation anaphorique, les mêmes ingrédients ne conduisent plus à un acré de référence anaphorique réussi. Dans le premier cas, avons-nous expliqué, c'est parce que la référence démonstrative reste malgré tout directe, alors que dans le second cas, le site de l'anaphore associative est tel que toute référence anaphorique n'y peut être qu'indirecte.

Nous voudrions, pour terminer, éclairer cette opposition, décisive pour notre démonstration, à l'aide du modèle référentiel de Bosch (1981 et 1983). La différence entre utilisation anaphorique et utilisation déictique se traduit chez P. Bosch par une différence de fonction: l'expression anaphorique est un argument dans la structure énonciative de la phrase où elle occurre alors que l'expression déictique y est un foncteur. Cette opposition fonctionnelle, qui a pour origine une différence de rôle dans la modification du modèle contextuel, rend irréductible la situation de la référence démonstrative non anaphorique *in absentia* à celle de la situation de l'anaphore associative. En

References

effet, on voit que, dans le premier cas, la description démonstrative utilisée est foncteur, même si l'identification du référent se fonde sur des "objets" intermédiaires reliés au référent visé. Dans le cas de l'anaphore associative, au contraire, l'introduction discursive effective du correspondant de l'élément intermédiaire de la référence non anaphorique *in absentia*, c'est-à-dire l'introduction de *N1* déclencheur, fait que l'expression référente elle qui s'appuiera sur ce *N1* ne pourra plus être entièrement un foncteur, mais présentera obligatoirement une partie ayant le rôle d'argument. L'anaphore associative donne ainsi lieu, dans ce système, à des expressions référentielles mixtes, à la fois foncteurs, en tant qu'elles introduisent un nouveau référent, et arguments, puisqu'elles renvoient anaphoriquement au *N1* déclencheur déjà présent. Une description démonstrative ne saurait ici remplir ce rôle d'expression mixte argument/foncteur. Ou elle est argument et elle est en anaphore de reprise ou elle est foncteur et elle est en emploi non anaphorique.

Adresse de l'auteur:

Georges Kleiber
6, rue du Pressoir
F-68250 Pfaffenheim

English Summary.

It is well known that the demonstrative adjective, unlike the definite article, cannot occur in the anaphoric situation usually labelled 'associated anaphora' (anaphore associative):

? Nous arrivâmes dans un village. Cette église était fermée
Nous arrivâmes dans un village. L'église était fermée

Usually, it is, said that this difference in anaphoric distribution stems from the need for the demonstrative to refer *in praesentia*: to be employed, a demonstrative demands the presence of the referent either in the extra-linguistic situation, or in the linguistic context with an anterior mention.

The aim of this paper is to show that this proposal is unwarranted. It is invalidated by certain examples of demonstratives, in particular by cases of indirect ostensive reference. Consequently, we put forward a new hypothesis based on the difference between *circumstances of evaluation* (definite article) - *context of enunciation* (adjectif démonstratif) borrowed from D. Kaplan and used in a more linguistic than logic manner. This analysis explains at one and the same time why the demonstrative is impossible in the anaphoric situation called *anaphore associative* and why it can refer *in absentia* in a non textual situation.

- Akmajian, A. & Kitagawa, C. (1976), "Deep-Structure Binding of Pronouns and Anaphoric Binding", *Language*, 52: 61-77.
- Azoulay, A. (1978), "Article défini et relations anaphoriques en français", *Recherches Linguistiques*, 7: 5-46.
- Blanche-Benveniste, C. & Chervel, A. (1966), "Recherches sur le syntagme substantif", *Cahiers de Lexicologie*, 9, 2: 3-37.
- Bosch, P. (1981), "Deixis, Anapher und Kontextveränderung", dans G. Hindenlang & W. Zillig (Hrsg.) *Sprache, Verstehen und Handeln*, Akten des 15. Linguistischen Kolloquiums Münster, 1980, Linguistische Arbeiten, 99, Niemeyer, Tübingen: 89-98.
- Bosch, P. (1983), *Agreement and Anaphora. A Study of the Roles of Pronouns in Syntax and Discourse*, Academic Press, London.
- Bosch, P. (1985a), "Kontexte, Stereotype und Dynamik der Bedeutungskonstitution", dans B. Rieger (Hrsg.), *Dynamik in der Bedeutungskonstitution*, Helmut Buske Verlag, Hamburg: 143-162.
- Bosch, P. (1985b), "Constraints, Coherence, Comprehension. Reflections on Anaphora", dans E. Sözer (ed.), *Text Connectivity, Text Coherence*, Helmut Buske Verlag, Hamburg: 299-319.
- Corblin, F. (1985), *Anaphore et interprétation des segments nominaux*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII.
- Corblin, F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.
- Dressler, W. (1972), *Einführung in die Textlinguistik*, Niemeyer, Tübingen.
- Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- Fradin, B. (1984), "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua*, 64: 325-369.
- Gaulmy de, M.-M. (1983), *Les verbes de communication dans la structuration du discours*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VIII.
- Harweg, R. (1968), *Pronomina und Textkonstitution*, Fink, München.
- Hatakeyama, K., Peröö, J.S. & Sözer, E. (1984), "Texte, connexité, cohésion, cohérence", *Documents de Travail*, Università di Urbino: 132-133-134, série A, 57p.
- Hawkins, J.A. (1978), *Definiteness and Indefiniteness: A Study in Reference and Grammaticality Prediction*, Croom Helm, London.
- Isenberg, H. (1971), "Überlegungen zur Textheorie", dans J. Ihwe (Hrsg.), *Literaturwissenschaft und Linguistik*, Bd. 1, Athenäum, Frankfurt/Main: 155-172.
- Janssen, T. (1980), "Coreference and Interference in Anaphoric Relations: Grammatical Semantics or Pragmatics?", dans J. Van der Auwera (ed.), *The Semantics of Determiners*, Croom Helm, London: 67-80.
- Kallmeyer, W. et alii (1974), *Lektiirerkolleg zur Textlinguistik*, Athenäum, Frankfurt/Main.
- Kaplan, D. (1977), "An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics and Epistemology of Demonstratives and Other Indexicals", dact. 99 pages.

- Kleiber, G. (1978), "Phrases et valeurs de vérité", dans R. Martin (pub.), *La notion de recréabilité en linguistique*, Klincksieck, Paris: 21-62.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.
- Kleiber, G. (1983a), "Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs", *Le français moderne*, 51: 99-117.
- Kleiber, G. (1983b), "Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle", *Langue française*, n° 57: 88-106.
- Kleiber, G. (1984), "Sur la sémantique des descriptions démonstratives", *Linguisticae Investigationes*, 8: 63-85.
- Kleiber, G. (1986a), "Adjectif démonstratif et article défini en anaphore fidèle", dans J. David & G. Kleiber (éd.), *Actes du Colloque International de Merz* (6-8 décembre 1984): *Déterminants: syntaxe et sémantique*, Klincksieck, Paris: 169-185.
- Kleiber, G. (1986b), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate, Un Ni — Ce Ni", *Langue française*, 72: 54-79.
- Kleiber, G. (1986c), "Sur les emplois anaphoriques et situationnels de l'article défini et de l'adjectif démonstratif", à paraître dans les *Actes du XVIIIe Congrès international de linguistique et de philologie romane* (Trèves, 19-24 mai 1986).
- Kleiber, G. (1986d), "Deictiques, embrayeurs, 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc. Comment les définir?", *L'information grammaticale*, n° 30: 3-22.
- Kleiber, G. (1987a), "L'énigme du Vintimille ou les déterminants 'à quoi'", *Langue française*, 75: 107-122.
- Kleiber, G. (1987b), "L'opposition CIST/CIL en ancien français, ou Comment analyser les démonstratifs?", *Rene de linguistique romane*, t. 51, n° 201-202: 5-35.
- Kleiber, G. (1988a), "Sur l'anaphore démonstrative", dans G. Maurand (éd.), *Nouvelles Recherches en Grammaire* (Colloque d'Albi, "Langages et Signification", juillet 1987), Université de Toulouse-le-Mirail: 51-74.
- Kleiber, G. (1988b), "Sur les démonstratifs en français et en allemand", *Linguistische Studien*, 176: 48-57.
- Kleiber, G. (1988c), "Généricité et raisonnement par défaut", *Le Français Moderne*, 56: 1-15.
- Kleiber, G. (à paraître), "Sur les démonstratifs de 'notoriété' en français", dans les *Actes du Colloque de Nice* (19-21 septembre 1986).
- Marandin, J.-M. (1987), "CE est un autre. L'interprétation anaphorique du syntagme démonstratif", *Langages*, 81: 75-89.
- Martin, R. (1983), *Pour une logique du sens*, PUF, Paris.
- Meulen ter, A. (1985), "Generic Information, Conditional Contexts and Constraints", dans Traugott, Reilly & ter Meulen (eds.), *On Conditionals*, Cambridge University Press.
- Minsky, M. (1977), "Frame-system Theory", dans P.M. Johnson-Laird & P.C. Wason (eds.), *Thinking, Readings in Cognitive Science*, Cambridge University Press, Cambridge: 355-377.
- Nünberg, G. (1978), *The Pragmatics of Reference*, IULC, Bloomington.
- Pinchon, J. (1972), *Les pronoms adverbiaux en et y*, Droz, Genève.
- Quine, W.v.O. (1971), "The Inscrutability of Reference", dans D. Steinberg & L.A. Jacobovits (eds.), *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge University Press: 142-156.
- Schank, R.C. & Abelson, R.P. (1977), "Scripts, Plans and Knowledge", dans P.M. Johnson-Laird & P.C. Wason (eds.), *Thinking. Readings in Cognitive Science*,

Cambridge University Press: 421-434.

- Vater, H. (1979), *Das System der Artikelformen im gegenwärtigen Deutsch*, Niemeyer, Tübingen.
- Vater, H. (1982), Compte-rendu de J.A. Hawkins (1978) "Definiteness and Indefiniteness", *Studies in Language*, 6: 261-271.
- Vater, H. (1984), "Zur Pragmatik der Determinanten", dans *Pragmatik in der Grammatik*, Schwann, Düsseldorf: 206-223.
- Villaume, M. (1980), *La deixis en allemand*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris IV.
- Weinrich, H. (1974), "Textsyntax des französischen Artikels", dans W. Kallmeyer et alii (Hrsg.), *Lektürekolloqu zur Textlinguistik*, Frankfurt/Main, Bd. 2: 266-293.
- Winkelmann, O. (1978), *Artikelwahl, Referenz und Textkonstitution in der französischen Sprache*, Haag & Märchen, Frankfurt-am-Main.
- Winkelmann, O. (1980), "Some Reflections on the French Article System", dans J. Van der Auwera (ed.), *The Semantics of Determiners*, Groom Helm, London: 290-302.